



Procès-verbal

6^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 17 juin 2025, à 19 h

Centre communautaire Lebourgneuf, 1650, boul. La Morille, salle RC11

Présences

Membres avec droit de vote :

■ Lise Bilodeau	Présidente
■ Justine Corriveau	Trésorière
■ Benoît Fournier	Vice-président
■ Marie-Hélène Joannette Cartier	Secrétaire
■ Lise Villeneuve	Administratrice
■ Julien Neault	Administrateur
■ Martin Trudel	Administrateur
■ Guillaume Chabot	Administrateur

Absences

■ Michaël Laliberté-Grenier	Administrateur
■ Marc-André Roy-Desrosiers	Administrateur

Autres présences

■ Catherine Deschamps	Conseillère du district électoral des Saules— Les Méandres
■ Maxime Elmaleh	Conseiller du district électoral de Neufchâtel-- Lebourgneuf
■ Éloïse Gaudreau	Conseillère en consultations publiques, Ville de Québec

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 14 personnes participent à l'assemblée.



Ordre du jour

6^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 17 juin 2026, à 19 h

DÉROULEMENT

1. Accueil et ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 mai 2026
4. Période d'information des membres du conseil municipal
5. Période de questions et commentaires du public
6. Suivis des dossiers et affaires nouvelles
 - Compte-rendu de la rencontre des présidences des CQ de l'arrondissement des Rivières et de la Haute-Saint-Charles
 - Projet biodiversité - suivis
 - Table de concertation de Lebourgneuf
 - Recommandation d'aménager un sentier-passerelle autour du bassin de rétention pour les résidents de la maison des aînés (**suivi de résolution**)
 - Inclure le parc prévu sur le site de l'ancienne scierie Leduc dans la planification à court terme de la Ville (**suivi de résolution**)
 - Comité – boulevard Pierre-Bertrand
7. Correspondance et trésorerie
 - Correspondance
 - Trésorerie
8. Divers
9. Fin de l'assemblée



Procès-verbal

6^e assemblée ordinaire du conseil d'administration

Le mercredi 17 juin 2026, à 19 h

Centre communautaire Lebourgneuf, 1650, boul. La Morille, salle RC11

1. Ouverture de l'assemblée

La présidente Lise Bilodeau ouvre l'assemblée à 19 h 00 et souhaite la bienvenue au public en rappelant que le conseil a un rôle consultatif et de recommandation.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lise Bilodeau fait la lecture de l'ordre du jour et demande s'il y a des modifications à apporter. Elle propose d'ajouter un point « souper » au varia.

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification demandée.

Adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée du 20 mai

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 20 mai 2026.

Adoptée à l'unanimité

4. Période des membres du conseil municipal

Catherine Deschamps indique que plusieurs informations intéressantes se trouvent dans le bulletin Ma Ville, dont un cahier détachable avec les activités culturelles.



24 juin : Fête Nationale au parc Robert Légaré

1^{er} juillet : Fête du Canada

3 juillet : Fête de la Ville avec spectacle gratuit de l'OSQ près du centre Vidéotron

Ajout de poubelles doubles à toutes les entrées du parc Chauveau, en réponse à un commentaire d'une administratrice.

Maxime Elmaleh annonce la mise en place d'un nouveau [Plan d'urbanisme et de mobilité 2050](#), pour lequel 6000 personnes ont été consultées. Le rapport de consultation est en ligne. Le plan sera en vigueur en 2027.

Les travaux au parc Jean-Marc Gauthier seront terminés à temps pour l'été.

Des travaux de pavage et de marquage du boulevard Chauveau ont lieu entre les rues Courtois et de Mexico. Ces interventions sont contraignants parce qu'ils nécessitent une température d'au moins 10°C la nuit, avec 3 jours sans pluie, et le respect de normes environnementales.

Les opérations de nettoyage des rues sont complétées à 92% en secteur résidentiel.

Portes ouvertes des casernes de pompier samedi le 20 juin.

14 août : Fête champêtre de Loisirs Lebourgneuf pour célébrer la fin de l'été au parc Prévert

5. Période de questions et commentaires du public

Des voisins et voisines de la rue Monfet souhaitent informer le conseil de quartier et les membres du conseil municipal de problématiques de circulation de transit et de vitesse sur leur rue résidentielle, principalement à l'intersection de la rue du Mousquet. Plusieurs enfants y jouent ou marchent se rendre vers l'école des Pré-Verts. Elles souhaitent des mesures de ralentissement (pancartes RALENTIR, seuils ou panneaux de ralentissement) et des conseils pour améliorer la sécurité dans leur rue.

- **Réponse du conseiller :** Le conseiller Maxime Elmaleh conseille aux résidents de déposer une requête au 311 et d'entrer en contact avec lui, par courriel. Lorsque des comportements délinquants sont observés, ils peuvent composer le 418 691-6911 pour demander une surveillance, et encourager leurs voisins à le faire.



Un résident de la rue des Gélinittes s'informe de l'avenir du terrain vacant à l'intersection du boulevard Pierre-Bertrand et du boulevard Lebourgneuf (le 900, boul. Lebourgneuf, l'ancien Carrefour chrétien de la Capitale), qui a été victime d'un incendie. Il s'inquiète d'un potentiel projet résidentiel, qui pourrait aggraver les enjeux existants de circulation. Il souhaiterait que le conseil de quartier reste à l'affût. Il demande si et quand les citoyens seront consultés. Il rapporte qu'il a publié une lettre ouverte pour demander davantage de verdure dans le quartier.

- **Réponse du conseiller :** *Comme tous les terrains vacants, le terrain est à l'étude, mais aucune réponse n'est possible quant à l'avenir de ce terrain.*
- **Réponse de la CCP :** *Lorsqu'un projet verra le jour, s'il n'est pas conforme aux règles d'urbanisme en vigueur, la Ville tiendra une consultation publique.*

Un second résident de la rue des Gélinittes réitère le manque de verdure dans le secteur et souhaite que l'[aire des Gradins](#) soit rattachée au parc de l'Escarpelement de façon à lui redonner une valeur écologique. Il rappelle qu'il s'agit d'un engagement de longue date et aimerait que le projet de continuité du parc de l'Escarpelement soit réalisé.

Il rapporte aussi des décomptes d'utilisation de stationnement : ils semblent sous-utilisés. Il propose que des taxes spéciales soient imposés aux propriétaires qui ont trop de stationnements sous-utilisés, comme don écologique.

- **Réponse du conseiller :** *Confirme que c'était dans ses engagements, et qu'il travaille pour relier l'aire des Gradins au parc de l'Escarpelement.*

Un résident de la rue des Gadelles demande au conseiller s'il y a du nouveau à propos des discussions entre la Ville et le MTMD concernant le boulevard Pierre-Bertrand, étant préoccupé par l'absence de trottoirs et les enjeux de sécurité. Il s'enquiert aussi des actions prises relativement à un sentier passerelle pour la maison des aînés Lebourgneuf, et pour un accès direct au parc de l'Escarpelement pour les gens du secteur Louis XIV.

- **Réponse du conseiller :** *Il n'y a pas de mouvement notoire avec le MTMD.*
- **Réponse de la conseillère :** *L'aménagement du boulevard Pierre-Bertrand fait partie des demandes de la ville aux partis pour les élections de l'automne.*
- **Réponse du conseil de quartier :** *La réponse de la Ville concernant le sentier passerelle sera partagée au point 6 (Suivi des dossiers et affaires nouvelles).*

Une résidente de la Ville de Beauré souhaite savoir qui du conseil de quartier siège à la table des partenaires de Lebourgneuf. Anciennement le PONT, la table a pour mandat de rassembler des acteurs locaux pour améliorer la vie du quartier, la sécurité et les services aux citoyens, incluant la sécurité alimentaire.

- **Réponse du conseil de quartier :** *C'est Lise Villeneuve qui représentera le conseil de quartier.*



6. Suivi des dossiers et affaires nouvelles

■ **Compte-rendu de la rencontre des présidences des CQ de l'arrondissement des Rivières et de la Haute-Saint-Charles**

Benoît Fournier a assisté à cette rencontre, animée par l'élue responsable de la participation citoyenne (Marie-Pierre Boucher) et la direction de la division ICI. La discussion a porté sur les aspects positifs et les défis que rencontrent les conseils de quartier.

■ **Projet biodiversité - suivis**

Marie-Hélène a pris contact avec l'organisme La Pieuvre. Les plantations auront lieu en septembre. Elle et Benoît entreront en contact avec Jean Rochette et Bran Blanchette-Émond afin de s'assurer d'une transition de dossier.

■ **Table de concertation de Lebourgneuf**

Une rencontre est prévue le 18 juin. Lise Villeneuve assistera à la rencontre.

■ **Réponse de la Ville à la recommandation d'aménager un sentier-passerelle autour du bassin de rétention pour les résidents de la maison des aînés (suivi de résolution)**

***Réponse de la Ville :** À la suite des analyses réalisées, aucun aménagement piétonnier dédié à la marche ne sera aménagé autour du bassin de rétention. Ce type d'installation ne répond pas aux orientations et aux pratiques de la Ville en matière d'aménagement des bassins de rétention, en plus de ne pas disposer de l'espace requis pour accueillir un tel équipement.*

En effet, la configuration du bassin, qui occupe l'entièreté du site, ne permet pas l'aménagement d'un sentier piétonnier sécuritaire et conforme aux normes d'accessibilité.

De plus, un tel projet nécessiterait des empiètements sur des propriétés privées et des acquisitions foncières. Par ailleurs, un bassin de rétention constitue avant tout une composante du réseau d'égout pluvial, pour laquelle la Ville doit assurer des conditions de sécurité en tout temps, ce qui ne peut être garanti dans ce contexte, particulièrement pour les personnes à mobilité réduite. Ce type d'aménagement n'est donc pas envisagé, ni à court ni à long terme.

Cela dit, le secteur étant toujours en développement, il fait l'objet d'analyses et de planifications à plus grande échelle. Dans ce contexte, la Ville demeure attentive aux besoins exprimés et aux opportunités permettant d'améliorer, de façon globale, l'accessibilité aux milieux naturels et les liens de mobilité active pour les résidents. Les préoccupations soulevées par le conseil de quartier, notamment en matière d'accès à la nature pour les personnes âgées, contribuent aux réflexions en cours, incluant celles visant à renforcer les connexions vers les pôles existants, tels que le parc de l'Escarpement et le corridor des Cheminots.



Nous remercions le conseil de quartier pour son engagement et sa contribution aux réflexions

■ **Réponse de la Ville à la résolution pour inclure le parc prévu sur le site de l'ancienne scierie Leduc dans la planification à court terme de la Ville**

« Nous vous remercions pour votre résolution concernant l'aménagement d'un terrain de jeux dans le secteur de l'ancienne scierie Leduc, ainsi que pour votre engagement envers la qualité de vie des citoyens.

Nous prenons bonne note des préoccupations exprimées, notamment en lien avec le développement du quartier et la présence de jeunes familles. Nous souhaitons toutefois souligner que les parcs Marie-Gérin-Lajoie, Quatre-vents, de la Colline et Robert-Légaré sont accessibles et offrent des installations récréatives de proximité.

Dans un souci d'équité et d'optimisation des investissements municipaux, la Ville priorise actuellement ses interventions dans les secteurs moins bien desservis en espaces verts et en équipements de loisirs, ainsi que la pérennité des infrastructures existantes.

Nous tenons à vous assurer que le terrain cédé par le promoteur demeure réservé à vocation récréative. Nous demeurons attentifs à l'évolution des besoins liés à la croissance du quartier et continuerons d'en assurer le suivi dans le cadre de la planification.

Le conseil de quartier sera informé dès qu'il y aura des développements. »

■ **Comité – boulevard Pierre-Bertrand**

Le comité souhaite travailler avec les élus de la Ville et du provincial afin d'établir un plan pour amener plus de sécurité cycliste et piétonnière sur le boulevard, autant dans la portion municipale que dans la portion gérée par le MTMD. En plus de l'aménagement requis, l'entente concernant la circulation des bétonnières par Jean-Talon devrait être appliquée.

7. Correspondance et trésorerie

■ **Correspondance**

Aucune

■ **Trésorerie :**

La subvention de 4000\$ pour le projet favorisant la biodiversité a été déposée.

Le solde du compte est de 5447.33\$

Sur une proposition dûment appuyée, il est résolu d'effectuer un paiement 125 \$ à Martine Gagnon pour la rédaction de ce procès-verbal.



8. Varia

Mme Bilodeau invite les membres du CA à souper en septembre pour une petite rencontre d'accueil et de formation.

L'ordre du jour étant épuisé, Judith propose la levée l'assemblée à 20h35.